

Microforêts : écologie et marketing



La Tiny Forest de Jemappes, située entre le parc communal et la E42, accueille les classes de primaires de l'Institut Notre-Dame.

— Owerndale Mann Ivella

Un des principaux enjeux climatiques auxquels nos sociétés font face est l'adaptation de nos milieux urbains et leur végétalisation. Certaines entreprises proposent une solution : les microforêts. Introduites à Bruxelles et en Wallonie depuis un peu moins de dix ans, quel bilan tirer de ces plantations ?

Le majestueux parc Duden à Forest s'étend sur 24 hectares de cette commune bruxelloise. Juste à côté, sur une petite surface de quelques mètres carrés, ce sont six cents arbres qui ont été plantés pour former une nouvelle forêt urbaine. Passé le portail, la rue laisse place à une végétation dense, où des troncs très fins de bouleaux, de cerisiers, de prunelliers et bien d'autres filent vers le ciel.

Développée par le botaniste Akira Miyawaki afin de régénérer des forêts japonaises, cette méthode de plantation intensive a été importée en Europe dans le but de verduriser nos villes en un temps record. En Belgique, ce type de projet est principalement porté par deux organismes : Urban Forest et GoodPlanet.

Mais si un certain consensus existe au sein de la communauté scientifique quant aux avantages sociaux liés aux plantations – sensibilisation des enfants à l'environnement, reconnexion à la nature, école du dehors... – les bienfaits environnementaux des microforêts sont, pour leur part, loin de faire l'unanimité. Certain-es émettent même de fortes réserves.

Flou scientifique

GoodPlanet opère sur le territoire belge depuis plus de vingt-cinq ans. Actif via un large panel de projets verts et pédagogiques, l'organisme s'intéresse en 2020 à la méthode Miyawaki et brevète le concept sous le nom de « Tiny Forest ». Plus d'une vingtaine de plantations ont émergé depuis, avec pour promesse, entre autres, d'apporter un réel impact sur la biodiversité. « La méthode telle qu'imaginée initialement au Japon et en Inde permet d'apporter un supplément de biodiversité de 30 % au sein d'une Tiny Forest, rapporte Raphaël Loubert, project manager chez GoodPlanet. On explique cette différence par le nombre d'arbres plantés. En Europe, en adaptant les études à notre environnement, on a plutôt estimé ce gain à 18 %. Ça nous paraissait plus logique mais ce chiffre reste très théorique. »

Au sein de la Région bruxelloise, Julien Ruelle, chef du Département Nature de Bruxelles Environnement remet en cause ces données. « Il y a très peu de recherches publiées sur le sujet, indique-t-il. Les organismes utilisent pour justifier leur méthode de petites études faites sur un coin de table. Nous ne sommes pas convaincus des résultats environnementaux qu'ils avancent. »

Mais pour Urban Forest, l'argument ne tient pas : « Nous, on observe les choses dans la pratique et les résultats sont positifs », avance son fondateur, Nicolas de Brabantère. L'entreprise, pionnière en Europe de la méthode Miyawaki, a à présent plus de quatre-vingts plantations à son actif en Belgique. Elle se base sur ses propres travaux, ceux d'instituts internationaux et est notamment soutenue par le Cercle des naturalistes de Belgique. Dans un avis enthousiaste, celui-ci cite par exemple l'Université de

Wageningen, aux Pays-Bas. « Les chercheurs et chercheuses ont observé dans 11 forêts Miyawaki de 200 m² seulement, sur 3 ans, la présence de 636 espèces animales et 298 espèces végétales, bien au-delà des 20 à 30 espèces plantées initialement. C'est donc un habitat florissant qui renaît. C'est indéniable. »

L'incertitude quant aux données sur l'apport de biodiversité n'est pas la seule zone d'ombre. Pour certains scientifiques, le taux de mortalité des microforêts est un vrai signal d'alerte : « Elles sont tellement denses qu'en quelques années les trois quarts des arbres seront morts, explique Pierre Meerts, expert en écologie urbaine à l'ULB. Je ne vois pas l'intérêt de faire ça, hormis dans des situations de départ totalement artificialisées. » Du côté de la Région wallonne, Thierry Kervyn, biologiste au Département de l'Etude du milieu naturel et agricole, est sans équivoque : « Les microforêts répètent systématiquement un large choix d'espèces plantées, alors qu'on sait depuis longtemps que seules certaines espèces dominent. Ça nous semble être du gaspillage de plants, sans plus-value environnementale. »

« Il y a une grande variation d'un projet à l'autre, défend a contrario Nicolas de Brabantère. Selon mon expérience, la mortalité varie de 15 à 35 %. » Chez GoodPlanet, Raphaël Loubert observe, lui, une perte de 5 à 10% les premières années.

Une rapidité nécessaire ?

Pour Urban Forest et GoodPlanet cette densité d'arbres est justifiée par le besoin d'une pousse rapide. Raphaël Loubert la présente comme une réponse à l'urgence climatique : « La situation s'améliore, mais nos villes manquent cruellement de biodiversité, à cause notamment de la surminéralisation des espaces. » Pour Nicolas de Brabantère, la contrainte est liée au désir de vitesse de nos sociétés. « Allez dire à quelqu'un "on va reforester, mais les résultats n'arriveront que dans deux cents ans". Le nombre de personnes réceptives à votre proposition va fondre comme neige au soleil. »

« Favoriser la biodiversité, ça ne coûte en réalité pas grand-chose », affirme Pierre Meerts. Pour le botaniste, si l'on veut végétaliser les villes, il suffit de laisser les mécanismes naturels opérer. « Et ça, c'est quelque chose qui n'est pas très vendeur pour les acteurs politiques. Je pense que les microforêts sont un outil de greenwashing pour se donner bonne conscience et servir un discours : "regardez, j'investis dans la nature, je plante des arbres" », soutient l'expert.

A Mons, l'échevine (Ecolo) de la Transition écologique, Charlotte de Jaer, conteste cette lecture. La commune s'est dotée non pas d'une mais de deux Tiny Forests ces dernières années. L'une, en plein centre-ville, le long du parking d'un hôpital, et l'autre, à Jemappes, au bord de l'autoroute. « Si notre politique environnementale s'était résumée à deux microforêts, cette critique aurait pu être valable. Mais nous avons une stratégie globale et des projets divers. » »



— Hammersmith and Fulham Council

Une affaire de communication

Au-delà des réponses politiques, une autre critique revient régulièrement : celle du langage utilisé pour promouvoir ces plantations, de l'imaginaire que charrie le mot « forêt ». « C'est pondéré par le "micro" ou le "tiny" mais ces projets n'auront jamais les caractéristiques d'une forêt, souligne Julien Ruelle. Ce n'est pas là-dedans qu'on va retrouver des chevreuils ou des sangliers... C'est le concept marketing qui l'emporte. J'assimile souvent ça à ce qu'on faisait il y a dix ans avec les ruches. On en mettait partout en se disant qu'on sauvait la biodiversité. On est sur la même logique : c'est une idée facile, simple, qui parle à tout le monde parce que les gens y associent immédiatement un imaginaire, même si celui-ci n'est pas avéré. » Les microforêts, un outil marketing ? « L'idéal, c'est de libérer des espaces pour la nature, la laisser pousser à son rythme et que ce soit gratuit. Si on a le choix, j'encourage sans hésiter à aller dans cette direction, explique Nicolas de Brabandère. Mais dans la réalité, nous avons des contraintes : d'espace, de temps, de moyens, de résultats. Alors oui, la nature devient un article commercial. » Urban Forest propose des tarifs variant de 5 000 à 50 000 euros selon la superficie. « Cela comprend l'achat d'arbres, les amendements du sol et le matériel pour le préparer et le protéger, la main-d'œuvre et une part qui permet à notre structure de fonctionner en autonomie », précise l'entrepreneur.

Urban Forest met en place des projets participatifs, adressés tant aux écoles et communes qu'aux entreprises. La plupart du temps, le financement obtenu leur permet de réaliser une microforêt dans son entièreté. Soit la commune en couvre le coût sur fonds propres, soit c'est un investissement privé. « Pour nous, c'est très important d'avoir des partenaires privés, estime Nicolas de Brabandère. Tout ne peut pas dépendre de l'Etat. Les entreprises font énormément d'argent et de bénéfices, financer ce type de projets c'est un peu comme un retour à la communauté. J'ai la

« C'est le concept marketing qui l'emporte. J'assimile souvent ça à ce qu'on faisait il y a dix ans avec les ruches. On en mettait partout en se disant qu'on sauvait la biodiversité. On est sur la même logique : c'est une idée simple et facile »

— Julien Ruelle, Bruxelles Environnement

prétention de penser qu'on peut faire du commerce et être rentable, tout en s'appuyant sur des valeurs authentiques. » Il rapporte que la question du greenwashing peut cependant être paralysante. « Certaines entreprises ne veulent pas qu'on parle d'elles, terrifiées parce qu'on les accuse de tout et n'importe quoi. Je ne crois pas qu'il soit négatif de faire appel à des banques, des assurances, etc., pour financer les microforêts. »

Du côté de GoodPlanet, sur les vingt-trois Tiny Forests mises en place, dix-huit ont été financées à moitié ou en totalité par Colruyt entre 2022 et 2024. Au sein du groupe de distribution, les critiques étonnent : « Nous choisissons des projets avec beaucoup de rigueur, en portant attention à tous les aspects : environnement, santé, social, défend Veerle Poppe, stratège durabilité chez Colruyt Group. Nous sommes la plus grande fondation privée en Belgique, nous pourrions cesser d'investir de l'argent dans de bonnes

« Il est évident que les actions positives apportent une image positive. Mais tant que cette image n'est pas le moteur de l'action, je ne vois pas en quoi ce serait inadéquat »

— Adeline Michaux, coordinatrice de projet de la Fondation Colruyt

causes afin d'éviter d'être accusés de greenwashing, mais ce serait quand même dommage. » La coordinatrice de projet de la Fondation Colruyt, Adeline Michaux, ajoute : « Il est évident que les actions positives apportent une image positive. Mais tant que cette image n'est pas le moteur de l'action, je ne vois pas en quoi ce serait inadéquat. D'autant plus que l'entreprise travaille aussi sur la durabilité dans son core business. » Interrogé sur le montant total octroyé à GoodPlanet, le groupe n'a par ailleurs pas souhaité communiquer l'information. GoodPlanet a simplement répondu à un appel d'offres. « Le coût de nos Tiny Forests varie entre 21 000 et 25 000 euros et est divisé entre la commune et Colruyt, précise Raphaël Loubert. Ce prix peut paraître élevé mais il s'explique par notre accompagnement pédagogique. »

Le privé comme solution

En 2020, Forest est la première commune bruxelloise à planter une Tiny Forest sur son territoire. Financé entièrement par l'entreprise d'eaux minérales naturelles Spadel (l'eau de Spa), le projet apparaît à l'époque comme une « solution miracle » à Alain Mugabo, échevin (Ecolo) du Climat et de la Ville verte. « Nous sommes une commune structurellement plutôt précaire. La Tiny Forest nous permettait d'avoir l'air volontaristes et ambitieux, sans prendre beaucoup de risques puisqu'il ne s'agissait pas de fonds publics. »

La commune de Dour s'est elle aussi dotée en 2024 d'une plantation : « La Tiny Forest a été à moitié financée par Colruyt et les 11 000 euros restants ont été payés sur fonds propres », détaille Dominique Colmant, chef du service Environnement. Interrogé spécifiquement sur le coût de la microforêt dans le budget « environnemental » total de la commune, il précise : « Elle est entrée dans un budget extraordinaire mais je ne pourrais pas vous dire ce que ça représente sur le budget total. C'est pratiquement mission impossible. »

A la Région bruxelloise, chiffrer les actions en faveur de la nature est un objectif. « Nous avons cherché les informations liées aux plans pluriannuels d'investissement des communes dans tous les travaux de voirie, de végétalisation, etc. Elles sont très difficiles à trouver, explique Julien Ruelle. Et quand on a l'information, ce ne sont que des chiffres globaux. On ne sait pas à quoi ces budgets sont alloués. Pour les

budgets régionaux, c'est pareil... Il faut peut-être chercher du côté des documents obscurs du Parlement. »

Même son de cloche pour Mélanie Rasquin. La subsidio-logue, dont la fonction est de trouver des fonds pour la commune de Schaerbeek, avertit : « Cela met en évidence que retrouver des chiffres précis et une comptabilité globale n'est pas évident – même pour des gens du métier. Pour monsieur et madame tout le monde, pour tout citoyen et citoyenne qui s'intéresserait à la question, c'est encore plus compliqué. »

Deux défis se dessinent : l'accessibilité aux budgets pour les projets liés à la nature et la nécessité de continuer à les financer. Face à la question des intérêts commerciaux, Alain Mugabo invoque surtout la réalité budgétaire de plus en plus alarmante à laquelle sa commune fait face. « Nous allons devoir nous montrer créatifs, explique-t-il. Nous tourner vers des subsides européens ou des fonds privés. J'aurais été beaucoup plus regardant auparavant. Nous ne sommes pas naïfs, nous savons que des entreprises privées polluent puis tentent de compenser en finançant des projets. C'est assez problématique, mais c'est aussi la réalité. On ne va pas arrêter pour autant de financer nos politiques environnementales. »

Si le recours à des financeurs privés apparaît comme une solution pragmatique, les organisations restent souvent discrètes quant au détail de leurs comptes ou à la nature des contributions reçues. Il subsiste également un manque d'outils interactifs – pour savoir qui a reçu combien, de la part de qui et pour quoi – permettant aux citoyen-nes de demander à leurs élu-es de rendre des comptes. Un flou qui alimente les interrogations sur la manière dont les projets liés à la lutte contre le dérèglement climatique seront financés à l'avenir. Et, surtout, à quelles conditions.

- Un article de Delphine Cassiman et Gwenaëlle Marin Avila

Fonds pour
le journalisme

Un reportage réalisé avec le soutien du Fonds
pour le journalisme en Fédération
Wallonie-Bruxelles.

Microforêts, maxi apprentissages : un outil pédagogique qui ne s'improvise pas

Ecole primaire du Petit Dour. Un groupe d'enfants s'active avec enthousiasme entre les arbres de leur Tiny Forest. « Madame, mon arbre a poussé, regardez », s'exclame joyeusement l'un d'eux en prenant des mesures. « Il y a un insecte sur une feuille », remarque une petite fille. Malgré l'effervescence, les professeures veillent calmement au bon déroulé de l'animation organisée par GoodPlanet.

« Une partie assez conséquente de la cour était déjà une pelouse. Y ajouter des arbres nous paraissait intéressant et les enfants étaient hyper motivés, se remémore une professeure. Il pleuvait et faisait très froid le jour de la plantation mais, à l'annonce de la pause, tout le monde voulait continuer. Chaque classe était là. Même des parents sont venus ! » Le volet pédagogique est un point central dans le concept de microforêts. « Le but est d'unir le plus possible de protagonistes : écoles, communes, voisinage... Les citoyennes et citoyens vont s'approprier la Tiny Forest, ce qui la rend plus résiliente dans le temps », explique Raphaël Loubert, project manager chez GoodPlanet. Le directeur de l'école du Petit Dour, Eric Rouneau, confirme : « Aujourd'hui, les enfants font attention à ne pas y envoyer leurs ballons, récupèrent les déchets qui s'y sont glissés. Ils en prennent soin. » Le village est un endroit assez vert, où les enfants ont l'habitude de jouer dans la nature, rapporte-t-il. « La commune fait le gros entretien. La Tiny s'est parfaitement intégrée à la vie de l'école, les enseignants y font parfois la classe du dehors. Elle sera intégrée à un projet de réflexion plus globale sur la gestion de l'eau. »

Cet exemple illustre ce que peut offrir une microforêt dans un établissement déjà sensibilisé à l'environnement. « Mais l'intérêt est de mener ce genre de projets dans des cadres scolaires très précis, dans des écoles de quartiers défavorisés et dépourvus d'espaces verts », souligne Pierre Meerts, biologiste à l'Université Libre de Bruxelles.

Attention toutefois à bien les penser : Sophie Waroquier, professeure à l'Institut Notre-Dame de Jemappes, témoigne de l'usage de leur Tiny Forest, plantée en février 2025. « On a des enfants qui viennent d'un milieu plutôt précaire et qui sont tout le temps devant leur écran. C'était l'occasion de marcher, prendre l'air, avoir les mains dans la terre », explique-t-elle. Plusieurs contraintes ne lui permettent pourtant pas de s'y rendre autant qu'elle aimerait. Le lieu, car la Tiny Forest se trouve au bord d'une autoroute. La trentaine de minutes nécessaire pour emmener vingt-six enfants jusque-là. L'espace pour faire l'école du dehors, trop petit pour tant d'élèves. L'organisation requise : collations, boissons, vêtements adaptés, lingettes pour les pipis nature... Et un autre hic : l'école et la commune n'ont pas eu de contact, ce qui complexifie le suivi du projet. « Si on communiquait, on pourrait peut-être avoir accès à un car communal ou avoir des toilettes sèches, ce qui nous permettrait d'y aller plus souvent. Le projet aura cependant au moins permis de nourrir des réflexions. Mes élèves ont par exemple trouvé des déchets dans la Tiny, cela a été l'occasion de leur expliquer pourquoi il ne fallait pas jeter ses papiers dans la rue. C'est une graine plantée dans leur esprit. » – D.C. et G.M.A.

